

**PROCES VERBAL DE REUNION
DE BUREAU DE LA SECTION ESPADON**

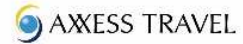
////////////////////////////////////

DATE : Mardi 08 septembre 2015.

PV N°2

Membres du Bureau	Présents	Absent(s) Excusé(s)
ESPOSITO Eric	X	
ESPOSITO Kevin	X	
ZILIANI Pierre	X	
SOARES Antonio		X
BECARD Alain		X
MENGIN Patrick	X	
BERGER Yannick	X	
HONS Christophe		X

avec le soutien de



Ordre du jour :

- L'organisation de la saison 2015-2016
- Le trophée 1
- Les questions diverses

////////////////////////////////////

1/ L'organisation de la saison 2015-2016

Afin de dynamiser la section Espadon et de développer la pratique de la pêche sportive le bureau de la section a décidé de tester pour la saison 2015-2016 une nouvelle organisation des ses concours.

Aussi la quasi totalité des classements généraux seront supprimés à l'exception de quelques classement, notamment le classement Air France et Coca Cola. L'économie ainsi réalisée devrait permettre de mieux récompenser chaque challenge

- **Le calendrier pour la saison 2015- 2016**

10 challenges proposés dont 3 sur 2 jours pour 13 journées de pêche.

- **Les différents classements**

- 2 challenges avec un classement NO KILL
- 3 challenges avec un classement Poids bateau
- 2 challenges avec un classement Points Team
- 3 challenges avec un classement Poids individuel
- 2 challenges avec un classement Points individuel

Le montant des récompenses attribuées à chaque concours sera précisé la semaine qui précède l'organisation du challenge.



- **Les challenges avec un classement NO KILL**

Seuls les poissons à rostre sont concernés par *tag and release* (ou simplement *release*).
Les autres espèces (Thon, Wahoo...) pourront être mises à bord et seront comptabilisées en points lors du classement à condition qu'ils respectent le poids minimum requis.

Le NO KILL est un classement aux points qui sera calculé de la façon suivante :
points attribués à l'espèce, multiplié par un coefficient de ligne.

Seuls les poissons à rostre, relâchés vivants avec une photo à l'appui, seront comptabilisés.
Les poissons à rostre morts et embarqués ne le seront pas mais n'entraînera aucune pénalité.

- **Organisation des autres challenges et quelques soient leurs classements**

Toutes les espèces pêchées pourront être mises à bord. Cependant et toujours avec le souci de préserver la ressource et l'esprit de la pêche sportive un poids minimum de 100 kg plus ou moins 10% est requis pour les marlins.
Tous les marlins d'un poids inférieur à 90 kg devront être relâchés.

Afin d'aider les pêcheurs à prendre la décision de relâcher ou de garder leur prise un ABAQUE de référence sera distribué à chaque skipper participant au concours.
Un poisson dont le poids est inférieur à 90 kg lors de la pesée mais donné à plus de 100 kg par l'ABAQUE sera comptabilisé sans pénalité.

Lors de ces rencontres une récompense de 10 000 francs en bons d'achats sera attribué au premier marlin relâché photo à l'appui.

- **Les concours sur deux jours**

Un bateau pourra participer à une ou aux deux journées de pêche. Cependant il devra être au lieu de pesée de la première journée ou pour la deuxième journée le départ se fera obligatoirement sur les lieux de la pesée de la veille.

- **Les autres rencontres pour la saison 2015-2016**

Le NO KILL est organisé par le CNC. : Date proposée le 02/04/2016.

Les 2 rencontres avec le Club de l'ALBACORE : Date à définir.

Le trophée des Femmes : Le 28/05/2016 .

2/ Le challenge 1

Il se déroulera le 12/09/2015

- Il est parrainé par la MAISON DE LA BATTERIE
- La Zone de pêche : Axe MATO à Axe UITOE
- Le bateau directeur : CAURICA
- Classement : POIDS BATEAU
- Réunion des skippers : Jeudi 10 à 18h00



